

*La **Société civile des auteurs multimedia** rassemble des auteurs et des autrices qui explorent différentes formes de création : documentaire audiovisuel ou sonore, littérature, journalisme, traduction, photographie, dessin, web vidéo... Elle les représente auprès des pouvoirs publics, des diffuseurs, des distributeurs, des plateformes vidéo, des producteurs et des éditeurs. Elle négocie, collecte et répartit leurs rémunérations, défend leurs intérêts et mène une action culturelle et sociale. La Scam est au 5, avenue Vélasquez – 75008 Paris. Téléphone **01 56 69 58 58** www.scam.fr

Scam*

Paris, le 23 mai 2022

Madame Rima Abdul-Malak à la Culture : nous attendons des actes

Tout d'abord, la Scam tient à saluer chaleureusement Roselyne Bachelot Narquin pour son engagement et son soutien précieux à la création et aux créateurs dans un contexte inédit et difficile.

La Scam félicite aujourd'hui Madame Rima Abdul-Malak pour sa nomination rue de Valois. Conseillère culture et communication d'Emmanuel Macron depuis 2019, sa connaissance des questions relevant de la création culturelle et son appui en faveur du régime social et fiscal des artistes-auteurs plaident en sa faveur. Nous lui souhaitons plein succès dans son action en espérant qu'elle pourra agir sur le long terme au sein d'un ministère plus pérenne que les précédents.

Les enjeux auxquels notre secteur, dans son ensemble et dans sa diversité, doit faire face aujourd'hui sont nombreux et il existe un nombre de dossiers qui méritent une attention particulière.

En premier lieu, Mme Abdul-Malak doit être en mesure de peser sur le débat qui s'ouvre sur le financement de l'audiovisuel public après la décision précipitée et malvenue du Président de la République de supprimer la redevance sans aucune mesure pour pallier sa disparition. Le service public a besoin d'un financement stable et pérenne, sans être soumis aux aléas de la conjoncture politique. Il est impératif que la nouvelle ministre s'engage fortement au sein du nouveau gouvernement tant auprès de la Première ministre que du Président Macron et de Bercy. Nous attendons, de toute urgence de la ministre, des garanties sur la pérennité de l'audiovisuel public, ses moyens, son indépendance. Ses premiers mots vont dans le bon sens, nous attendons des actes.

En deuxième lieu, nous comptons sur la nouvelle ministre pour poursuivre, comme elle a su le faire à l'Élysée, une action volontariste pour améliorer la protection sociale d'auteurs et d'autrices en proie à une précarisation préoccupante. La défense de justes rémunérations et le partage de la valeur, au cœur notamment des négociations avec les éditeurs, méritera toute son attention.

Enfin, nous attendons de Mme Abdul-Malak, dans le droit fil du précédent quinquennat, un soutien sans faille en France comme en Europe, qu'il s'agisse du droit d'auteur, du financement de la création ou de la défense de la liberté d'informer et de la lutte contre les infox. Sur ce dernier point, il faut développer encore davantage l'éducation aux médias qui mérite de devenir une grande cause.